

N°16

Magazine d'information

Trégomeur

infos

Juillet
2022

Municipalité p. 2

**L'essentiel du
conseil municipal**

Infos mairie p. 5

**Requalification
du cimetière**

Les écoles p. 12

Vie scolaire

Info interco p. 17

Dispositif Oui Pub

Photo p.19

**Trégomeur d'hier
et d'aujourd'hui**



le mot du maire



La covid 19 nous a obligé de nous protéger d'une éventuelle contamination au virus durant plus de 2ans. Nous pouvons désormais retrouver une vie normale même si nos habitudes ont beaucoup changé avec une perte de points de repères.

Le coût de l'épidémie n'est pas sans conséquence sur le budget de la commune. Les dépenses liées au covid ne sont pas négligeables, elles dépassent plus de 10.000 euros quand on additionne les charges en achat de masques, produits d'entretien et l'augmentation du coût de l'énergie qui, à l'école, a doublé du fait de l'obligation d'aérer les classes plus souvent.

Chaque année la commune établit son budget au mois de mars afin que le conseil municipal approuve les comptes de l'année précédente. C'est l'occasion d'analyser les postes des recettes et des dépenses par chapitre et de prévoir les investissements de l'année en cours.

Notre gestion rigoureuse des comptes, depuis de nombreuses années nous permet d'investir régulièrement sans augmenter les impôts. Vous trouverez le détail des résultats pour l'année 2021 dans le compte rendu des conseils municipaux de ce bulletin.

Dans nos petites communes la forte implication des élus dans les études et le suivi des travaux, en liaison avec le personnel communal, font la réussite et le développement de nos infrastructures. Cependant, notre marge de manœuvre reste étroite et la baisse des dotations de l'état peut rapidement fragiliser notre situation. C'est pourquoi nous restons vigilants sur le niveau de nos dépenses afin de ne pas trop endetter la commune.

Maintenant que l'aménagement de la salle polyvalente est terminé nous allons inaugurer ce bel espace, apprécié de tous, le samedi 17 septembre.

Je vous souhaite de passer de bonnes vacances d'été et de retrouver cette liberté de se déplacer qui nous a tant manqué ces deux dernières années.

Denis Manac'h



L'essentiel du conseil municipal

Séance du 13 décembre 2021

Groupement de commande pour le renouvellement des contrats d'assurance avec Leff Armor Communauté.

Le Conseil Municipal décide d'adhérer au groupement de commande pour une prestation d'assistance à la passation de marchés.

Requalification du cimetière - pré-programme des travaux

Le Conseil municipal donne un avis favorable pour la requalification du cimetière (accessibilité et végétalisation), accompagné de l'Agence Départementale d'Appui aux Collectivités (ADAC), avec une enveloppe estimative de 44 355 € HT.

Acquisition défibrillateurs

Le Conseil Municipal valide l'installation d'un défibrillateur à la salle polyvalente par la société Cardiouest pour un montant de 939 € HT

Désignation d'un veilleur municipal pour la Mission Locale Ouest Côtes d'Armor (MLOCA).

Le Veilleur municipal aura pour mission d'identifier, relayer des situations de jeunes de 16 à 29 ans qui nécessiteraient un accompagnement de la part de la Mission Locale en matière d'orientation scolaire, de recherche d'emploi, de formation qualifiante, d'aides à la mobilité. Le Conseil Municipal désigne Cyril Collin, veilleur municipal de la commune.

Affaires scolaires

Valérie Ramoné présente au Conseil Municipal l'embellissement de la cour de l'école publique qui sera réalisée avec Bertrand Keravis en liaison avec les enfants sur le thème de l'écologie, la biodiversité et dans le cadre d'un projet scolaire pour un montant s'élevant à 2885€ TTC Concernant le plan de relance numérique le Conseil Municipal autorise Monsieur Le Maire à engager les dépenses pour un coût global de 15 752.17 € TTC pour le matériel et valide le reste à charge de la commune à hauteur de 4 902.17 €.

Séance du 31 janvier 2022

Requalification du cimetière - Demande de subvention DETR 2022

M. le Maire informe le Conseil municipal que la commune de Trégomeur peut prétendre à la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) pour l'exercice 2022.

Il indique que les travaux de requalification du cimetière entrent dans le cadre de la DETR 2022, au titre du Patrimoine immobilier (hors travaux concernant les logements sociaux).

Le plan de financement des travaux est d'un montant de 44 355 € HT

Tarifs location salle polyvalente 2022.

Délibération n° 2022 - 02

M. le Maire propose au Conseil municipal de revoir la tarification de la salle polyvalente pour les associations de la commune,

TARIFS SALLE POLYVALENTE TREGOMEUR				
Grande salle + petite salle				
	Commune	Hors commune	Association commune	Association Hors commune
Week-end (du vendredi 18h30 au lundi 10h ou 2 jours consécutifs dans la semaine)	400 €	700 €	100 € Et vaisselle gratuite 1 fois par an	700 €
Grand week-end (du vendredi 10h au lundi 10h ou 3 jours)	500 €	800 €		
Réveillon de Noël et jour de l'an	400 €			
Location ½ journée semaine	75 €	100 €		
Location 1 jour semaine	150 €	200 €		
Caution	800 €	800 €	800 €	800 €
Tarif horaire ménage	50 €			
Petite salle (uniquement semaine)				
Commune				
Goûter après obsèques avec cuisine	60 €			
Location Vaisselle (Gratuit pour les associations)	Couvert complet (couteau, fourchette, assiette plate et dessert) : 1 € / pers.			
	Verres, tasses : 0,30 € / pers.			

Séance du 28 février 2022

Subventions de fonctionnement aux associations

Une subvention de fonctionnement pour l'année 2022 est accordée aux associations et organismes ci-après :

Désignation	2022
Amicale Laïque pour activités diverses	1488 €
APEL Ecole Sainte-Thérèse pour activités diverses	756 €
Transport pour activité piscine pour les 2 écoles	1 000 €
OGE.C. Frais de fonctionnement école privée année 2022 - 21 enfants de + de 3 ans x 715 €	13 965 €
Déduction participation pour le matériel informatique 1050 €	
Club des Mégolithes	230 €
Entente Sportive Trégomeuroise	1 500 €
Société de chasse	130 €
Anciens d'Algérie FNACA	150 €
Secours Catholique	100 €
Secours Populaire	100 €
Comité des fêtes	0 €
C.C.A.S. de Trégomeur	2 300 €
Association de lutte contre la mucoviscidose (Pierre Le Bigaut)	50 €
Association Rêves de Clown	50 €
SNSM Saint-Quay Portrieux	50 €
Don d'organe (ADOT 22)	50 €

Participation de la commune aux frais de fonctionnement de l'école Sainte-Thérèse

Devis marquage au sol salle polyvalente

Nicolas Le Gonidec présente le projet de signalisation et de marquage à la salle polyvalente et le Conseil Municipal valide la société BSM (Bretagne Signalisation Marquage) pour un montant de 1 378,50 € HT, soit 1654,20 € TTC.

Séance du 24 mars 2022

Approbation du compte administratif 2021 du budget communal

Le Conseil Municipal examine le compte administratif 2021 du budget communal qui se résume ainsi :

Fonctionnement

Dépenses.....511 820,14 €
Recettes.....621 701,56 €
Excédent de l'exercice... 109 881,42 €
Excédents antérieurs..... 73 830,47 €
Excédent de clôture 183 711,89 €

Investissement

Dépenses.....386 873,23 €
Recettes.....287 040,99 €
Déficit de l'exercice-99 832,24 €
Excédents antérieurs ... 274 383,97 €
Excédent de clôture 174 551,73 €

Hors de la présence de M. Manac'h, Maire, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité, des membres présents et représentés, le compte administratif du budget communal 2021.

Vote des taux des 3 taxes directes locales pour 2022

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal reconduit les taux de 2021 et le produit des taxes directes locales attendu pour 2022 s'établit comme suit :

Taux

Taxe d'habitation..... 15,63 %
Taxe foncière bâtie 37,50 %
Taxe foncière non bâtie 75,25 %

Affectation de l'excédent de fonctionnement 2021 au Budget Primitif communal 2022

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, des membres présents et représentés, affecte l'excédent de fonctionnement 2021 (183 711,89 €) au BP 2022 :
Article 002 de la section de fonctionnement 183 711,89 €

Approbation du Budget Primitif du budget communal 2022

A l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal adopte le budget primitif du budget principal 2022 qui s'équilibre en dépenses et en recettes à :

Budget principal

Fonctionnement.....
787 803,99 €
Investissement
479 176,07 €
Total.....
1 266 980,06 €

Demande de subvention de la Région Bretagne « Bien vivre en Bretagne » pour l'aménagement de la liaison douce, du plateau et du terrain de boules à la salle polyvalente

Le coût global des travaux est estimé à 42 153,20 € HT ;

Séance du 2 mai 2022

Requalification du cimetière : attribution du marché

Le Conseil Municipal a lancé un marché le 7 mars 2022 pour le projet de requalification du cimetière. 3 offres ont été reçues.

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 12 avril 2022 en présence de l'Agence Départementale d'Appui aux Collectivités (ADAC), pour l'ouverture et l'analyse des plis reçus.

Au vu de l'analyse des offres présentée par l'ADAC22, la commission propose de retenir l'offre de la Société Eurovia pour un montant de 29 974,75 € HT, soit 35 969,70 € TTC qui est validé par le Conseil Municipal.

Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) : Approbation du rapport

Après avoir réglé les cotisations du SDISS et les charges des permis de construire, il reste à percevoir, pour la commune, la somme de 22 797.10 €

Devis panneaux signalétiques

Le conseil Municipal décide de retenir le devis de l'entreprise MDO pour un montant de 1 573,86 € HT, soit 1 888,63 € TTC.



Programme de voirie 2022

Bertrand Renier, présente 2 devis au Conseil Municipal.

L'entreprise EUROVIA est retenue pour réaliser les travaux de voirie 2022 pour un montant de 29 939.30 € HT :

Entreprise	Désignation des ouvrages	Montant HT	Montant TTC
EUROVIA de Ploufragan	- Buhard - La Ville Oria - Le Pré Normand - Impasse d'Accent - Carrefour Saint-Mathurin	29 939,30 € HT	35 927,16 € TTC

Devis identité visuelle de la commune

M. Nicolas Le Gonidec informe l'assemblée que la commission communication a travaillé sur la création d'une identité visuelle au travers d'un logo afin de représenter la commune tout en respectant ses valeurs, en lien avec l'agence La Raffinerie de Lannion. Le Conseil Municipal valide le montant du devis qui s'élève à 1 800 € HT, soit 2 160 € TTC.

Site internet de la commune

M. Richard Le Carré, rappelle au Conseil Municipal le projet de création d'un site internet communal.

M. Nicolas Le Gonidec présente au Conseil Municipal les devis de l'organisme « Réseau des Communes »

Le montant du premier devis s'élève à 960 € HT, soit 1 152 € TTC avec un coût annuel de 480 € HT, soit 576 € TTC.

Ce coût inclus :

- Site internet personnalisé et optimisé pour le référencement
- Outil d'administration autonome
- Hébergement
- Maintenance technique, assistance....



Spectacle de Noël

M. Nicolas Le Gonidec informe le Conseil municipal, qu'il a demandé un devis auprès de la Compagnie Les Enjoliveurs pour le spectacle de Noël, offert par la commune aux écoles. La représentation proposée est un spectacle de marionnettes à gaines, intitulé « Papa Noël a disparu », d'une durée de 55 minutes environ, pour un montant de 549,76 € HT, soit 580 € TTC.

La date proposée pour le spectacle est le jeudi 8 décembre 2022

Le Conseil Municipal valide le devis de la Compagnie Les Enjoliveurs, pour un montant de 580 € TTC.

Personnel communal - Titularisation de Valérie Menou

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que Mme Valérie Menou est entrée dans la collectivité le 1^{er} février 2021 en tant que contractuelle et a été stagiaire le 1^{er} mai 2021, au poste d'adjoint administratif.

Considérant que la période de stage accomplie est satisfaisante, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, que Mme Valérie Menou est titulaire à compter du 1^{er} mai 2022..

Secteur SUD



Rampes PMR

Secteur NORD

Rampes PMR



Requalification du cimetière
Accessibilité et végétalisation



Avec l'aide de l'ADAC 22, la municipalité de Trégomeur souhaite requalifier son cimetière avec une volonté de mise en accessibilité des allées principales et de valorisation paysagère.

Le parvis de l'église et une allée périphérique sont déjà réalisés en enrobé Goasq beige et donnent satisfaction. La commune souhaite donc prolonger les allées avec ce même produit et végétaliser les allées secondaires.

Végétalisation des allées :

Reprofilage des surfaces recouvertes de gravillons et mise en place d'un sable de carrière, beige, compacté et ensemencé d'un mélange spécifique.

Maintien en place d'une bande de gravillons de 30 cm le long des monuments.

C'est officiel, notre école primaire publique a un nom : « La Mare Morel »

Valérie Ramoné, 1^{ère} adjointe, avec l'accord du conseil municipal avait lancé le projet auprès de la population pour trouver un nom à notre école primaire publique.

Le conseil municipal remercie toutes les personnes qui ont adressé des propositions, lesquelles ont été présentées devant la Commission des Affaires scolaires et périscolaires le 7 avril dernier.

De cette présentation, les membres de la commission ont retenu le nom proposé par Feu Daniel BUREL (historien de la commune), qui avait effectué des recherches aux archives départementales sur l'endroit où se trouve l'école.

Le Conseil municipal a validé lors de sa séance du 2 mai la proposition de nommer notre école publique « La Mare Morel ».



Spectacle pour les enfants de la commune

Il y a quelques semaines, les élèves de l'école publique et de l'école Sainte-Thérèse, ont eu rendez-vous dans la salle polyvalente, afin d'assister au spectacle de Nitou le Clown magicien, de la troupe Organitou, basé dans le Morbihan. Cette représentation offerte par la municipalité, était initialement prévue pour Noël, mais la situation sanitaire a quelque peu retardé l'évènement. Mais à entendre les rires des enfants, cela en valait le coup. Durant une heure, le clown Nitou et son assistante ont réalisé de nombreux tours de magie, en faisant participer les enfants, à leur grande joie.



Terrain multisport

Situé aux abords de la salle polyvalente, le terrain multisport de 230 m² est ouvert à tous, 7 jours sur 7. Il accueille déjà de nombreux adeptes, de tous les âges, qui pourront pratiquer en toute sécurité, du foot, du hand et du basket. La construction de ce complexe sportif par la société Sport nature, de Beignon (Morbihan) vient de se terminer avec le traçage des différents terrains. Le coût global de cet équipement est de 42 383 € ; la commune a bénéficié d'une subvention de Feader Leader, de 32 733 € HT. L'Agence nationale du sport pourrait également apporter son soutien financier, à l'aide d'une subvention. Ce nouvel équipement, est bien sûr disponible, auprès des écoles de la commune.



Cérémonie du 8 mai

La commémoration du 8 Mai 1945 s'est déroulée sous un temps presque estival. Les jeunes enfants de la commune ont participé en lisant un texte afin de rendre hommage aux soldats morts pour la France.

Départ de Florent

Vendredi 25 mars, Monsieur Le Maire avait convié le conseil municipal et les employés municipaux à la Mairie pour dire au revoir à Florent Bullio arrivant au terme de son contrat à durée déterminée.

Monsieur le Maire a félicité et remercié Florent pour la qualité du travail fourni au cours de ses différents emplois exercés au sein des services techniques de la Mairie de TRÉGOMEUR.

Un employé courageux, volontaire, attentif et respectueux, ce sont les qualificatifs employés par Monsieur le Maire pour caractériser Florent sans oublier son sourire qui ne le quitte jamais, peu importe la situation, et qui ne font pas douter que Florent s'épanouira inévitablement dans le nouveau projet professionnel qu'il s'est fixé.



Lutte collective organisée contre le frelon asiatique par le GDSA 22 :

Cette année, la municipalité a organisé, en partenariat avec Georges Ponthieux, habitant de la commune, apiculteur et secrétaire du Groupement de défense sanitaire des abeilles (Gpsa) 22, une distribution de pièges pour frelons asiatiques.

Avant de les remettre gratuitement, le spécialiste a pris soin de projeter à la trentaine d'habitants venus se renseigner sur ce fléau, différentes diapositives leur expliquant tout ce que l'on devait savoir eux.

« Le printemps est la meilleure période pour les piéger, car les reines recherchent un endroit bien abrité pour construire un nid dit primaire, leur a-t-il indiqué. Notre action se veut avant tout préventive, en empêchant l'implantation de nouvelles colonies de frelons asiatiques. »

Obligation de taille et d'élagage

Articles de loi du code civil sur l'obligation de taille et d'élagage des propriétaires riverains

Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie).

Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public.

Respecter les distances minimales (Article 671 du code civil)

les distances à respecter sont les suivantes :

- * Pour les plantations de plus de 2 mètres : distance d'au moins 2 mètres de la limite séparative
- * Pour les plantations de moins de 2 mètres : distance est fixée à 0,50 mètre de la limite séparative



Puis, place à la remise des pièges, où les habitants ont également reçu l'attractif pour deux mois, et les documents.

Plus de renseignements :

GDSA 22 (Groupement de Défense Sanitaire des Abeilles des Côtes d'Armor)

Georges Ponthieux 06 80 68 89 30 ou georges.ponthieux@wanadoo.fr
Bertrand Renier 06 63768569



Urbanisme

Décembre 2021 - Mai 2022

PERMIS DE CONSTRUIRE

RENAULT Jean-Baptiste

21 rue d'Armor

Changement partiel destination à usage d'habitation + construction d'un carport



DECLARATION PREALABLE

BREUIL Jérôme - 10 rue d'Argoat

Changement de menuiserie sur maison

MALENFANT Jean-Pierre - 14 Noyette

Installation d'une serre

PEDRON Maryse - 28 rue d'Argoat

Réfection d'un mur de pierre

ACTÉA / LAPERCHÉ Martin - 16 rue du

Trégor Rénovation toiture-changement menuiserie

GEOFFROY Clarissa - 52 rue d'Argoat

Rénovation couverture toit + création 2 fenêtres de toit

OGEC SAINTE-THÉRÈSE École - 02 rue du Goëlo

Projet pédagogique création d'une frise

TOUDIC Nicolas - 18 rue d'Argoat

Modification menuiserie + création fenêtre toit

JOUAN Jean-Yves - 10 la Lande

Pose panneaux solaires photovoltaïques

BOULO Christophe - 34 rue du Trégor

Pose panneaux solaires photovoltaïques

DANIEL Jean-Pierre - 03 rue du Stade

Pose d'une clôture

FAUGERAS Patrick - 17 rue du Trégor

Construction d'un abris de jardin

MAHÉ Christophe - 01 rue de la Petite Grégnory

Pose panneaux solaires photovoltaïques

LE BELLEGARD Andréa - 07 La Ville Urvoy

Pose d'un mur + portail

HAUTE Philippe - 01 Liffiac

Pose d'une clôture

PERMIS DE DÉMOLIR

ACTÉA/LAPERCHÉ - 16 rue du Trégor

Démolition partielle d'un bâtiment

REBOURS Jeannine - 03 rue d'Argoat

Démolition d'un garage

État Civil

DÉCEMBRE 2021 - MAI 2022



NAISSANCES

Aaron LIZÉ - 07/12/2021 - 7 Belle-Vue
Linyo LASFONT - DA CRUZ MIRANDA - 15/02/2022 - 6 La Lande
Emma LACHUER - 02/05/2022 - 2 Noyette
Éva BUREL - 16/05/2022 - 6 La Ville Gourio
Callie GAUTIER - 25/05/2022 - 13 rue du courtil de la Noé



PACS

Louis TILLARD et Justine MAHÉ
 04/04/2022 - 38 rue d'Argoat
Jean GRIMALDI et Margaux LE FAOU
 25/04/2022 - 7 Le Pays Bas



DÉCÈS

Colette GOUX épouse MORIN
 23/12/2021 - 4 Le Courtil Paquet
Gilles MORIN - 23/12/2021 - 4 Le Courtil Paquet
Raymond GOUY - 05/02/2022 - 11 La Ville Quinio
Yvon LORANT - 12/04/2022 - 4 rue du Stade
Laurence LENORMAND épouse COLLIN
 27/04/2022 - 5 Le Bois Sec
Jeannine LE FUR épouse GICQUEL
 07/05/2022 - 17 Noyette



Horaires mairie

Lundi, Mardi et Vendredi :
 de 9h à 12h et de 14h à 16h45

Mercredi et Jeudi :
 de 9h à 12h

Permanence des Élus
 le samedi de 10 h 30 à 12 h 00

Tél. : 02 96 79 01 13
 E-mail : mairie.tregomeur@wanadoo.fr

Horaires de tonte

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques) ne peuvent être effectués que :

- Du lundi au vendredi : 8h30/12h et 13h30/19h30
- Les samedis : 9h/12h et 15h/19h
- Les dimanches et jours fériés : 10h/12h Merci de respecter ces horaires dans l'intérêt de tous.



Solène LE NORMAND, conseillère municipale



« Une seule commission, pour m'y investir totalement »

Lorsque son agenda le lui permet, Solène Le Normand aime faire des balades à vélo dans la nature, de la course à pied ou encore de la natation, une passion qu'elle partage avec ses enfants Tilio, Iana et Mai, respectivement âgés de 13, 11 et 8 ans. Elle s'adonne aussi (un peu) au bricolage, couture mais elle souhaiterait pour cela « disposer de plus de temps. »

Pour elle aussi, il s'agit d'un premier mandat. Solène le Normand a en effet rejoint l'équipe de Denis Manac'h lors des dernières élections. À la demande de son voisin Nicolas Le Gonidec, actuel deuxième adjoint. Et elle se dit pleinement satisfaite de cette première expérience de conseillère municipale.

« J'ai préféré ne choisir qu'une seule commission afin de pouvoir m'y investir complètement », confie Solène, confortablement installée dans la pièce principale de sa maison à ossature bois de la rue Courtil de la Noë.

Celle qui est professeure des écoles aux Villes-Moisais à Ploufragan participe ainsi à la commission « Enfance et jeunesse » où elle peut en toute logique apporter son expertise et son expérience.

« Le fait que je sois du milieu scolaire me permet de cibler au mieux les demandes des enseignants et des parents d'élèves. »

Elle, qui a connu pas mal d'établissements au cours de sa carrière, avoue avoir été bluffée par l'engagement des instituteurs et des parents de Trégomeur.

« Je n'ai jamais vu cela. Ici, les uns et les autres s'investissent totalement. »

Il faut dire que les Trégomeurois sont très attachés à leurs écoles, éléments essentiels à la bonne marche et à l'attractivité de leur commune.

Côté jeunes, les dossiers avancent avec des actions concrètes et de beaux projets.

« À ce niveau, la création du City Stade est une très bonne chose. »

On le voit, Solène le Normand est vite entrée dans le vif du sujet et s'est parfaitement intégrée à l'équipe municipale.

« C'est plaisant et on peut donner son avis en tant qu'habitant. En plus, il n'y a pas de débats houleux mais, au contraire, de l'échange. Nous avons une équipe jeune et dynamique qui partage les mêmes objectifs. »

Et au niveau de l'emploi du temps, cela reste tout à fait gérable.

« Nous avons en général une réunion par mois selon les projets en plus de la séance du conseil. »

Participer ainsi à la vie municipale lui permet également d'avoir une vue d'ensemble sur sa commune. Commune où elle est arrivée il y a dix ans maintenant en provenance de Plédran.

« Par le plus grand des hasards, confesse-t-elle. Et cela a été une belle surprise. Nous avons trouvé à Trégomeur un esprit petit village qui nous convient. Et, nous qui aimons la mer, nous sommes tout proches de Binic. »

Pascal Le Coz

Cyril COLLIN, conseiller municipal



Si sa ferme se situe au Buhard, Cyril Collin habite dans le bourg de Trégomeur avec ses deux enfants Léo et Nils. Lorsque son emploi du temps le lui permet, il pratique l'aïkido à Plouagat. « Au niveau des loisirs, nous sommes bien dotés dans le territoire. »

« Je suis la voix
écologique du conseil »

Cyril Collin est un homme d'engagement et de convictions. Notamment au niveau environnemental. Pour l'agriculteur de Buhard, c'est très simple : « l'avenir sera écologique ou ne sera pas ».

Dans son exploitation agricole - 85 hectares dont 32 en herbe - Cyril Collin montre l'exemple.

« Je me suis installé en 2011 sur la ferme familiale où j'ai fait le pari de la diversification. Je suis passé d'une porcherie conventionnelle à une activité d'engraissement à façon. J'ai aussi un troupeau de vaches allaitantes bio. Ici, le phyto c'est fini ! Toutes mes terres sont en bio. »

Cette manière d'appréhender son métier lui permet d'être en totale adéquation avec ses convictions.

« C'est ma logique. Et en plus, je suis moins tributaire des cours ou de la spéculation sur les produits agricoles. » Son expérience professionnelle lui a aussi appris qu'il fallait prendre grand soin de notre environnement et de sa biodiversité.

« Dans ma vie avant d'être paysan, je travaillais en effet au SMEGA, le Syndicat mixte environnemental du Goëlo et de l'Argoat. Là-bas, je m'occupais surtout des opérations liées à l'eau, à l'urbanisation et à la mise en place de talus et de haies. À l'époque, nous avons d'ailleurs dû battre un record de plantations. »

Bien que très occupé sur sa ferme, Cyril a tout de même trouvé le temps de s'engager dans la vie de sa commune. Sollicité par l'équipe municipale en place, il a accepté le challenge et effectué ainsi un premier mandat que l'on peut qualifier de dense.

« Je participe aux commissions environnement, travaux et cadre de vie. En plus de cela, je suis également à la commission Développement économique de Leff Armor Communauté. C'est sûr, cela me fait parfois des semaines bien remplies. C'est prenant. » D'autant plus qu'il apporte aussi sa contribution au club d'entreprises, « Effervescence » de la communauté de communes.

Ces différents engagements lui permettent en tout cas de défendre ses idées et, surtout, de les faire avancer. Et il se félicite de la teneur des débats lors des conseils municipaux. « Apaisés et constructifs », selon lui.

Il y a aussi la satisfaction de voir aboutir des chantiers d'importance comme l'aménagement des abords de la salle polyvalente (l'aire petite enfance, le City Stade ou l'aménagement des allées de boules)

« Là, nous avons eu de super retours », se félicite-t-il.

Le réaménagement du cimetière et sa mise aux normes PMR (personnes à mobilité réduite) débutera cet été. Il permettra entre autre, de faciliter l'entretien mécanique des allées sans produits phytosanitaires, comme c'est le cas sur toute la commune depuis 10 ans. « Les communes se doivent de montrer l'exemple. Pour moi, un bon produit phytosanitaire est celui qui reste en magasin. »

On y revient ! Mais Cyril assume : « Je suis la voix écolo du conseil, assure-t-il. Et n'oublions pas que nous sommes sur le bassin versant de l'c. »

Et, pour lui, pas question de relâcher la pression sur ce sujet. Comme sur d'autres qui lui tiennent particulièrement à cœur comme la défense des terres agricoles.

« Nous restons un territoire rural, rappelle-t-il. Et avec près de mille habitants, je trouve que nous avons une commune stable et bien équilibrée. C'est le centre du monde connu après tout... »

Pascal Le Coz

Salle polyvalente

Plantation et marquage au sol

Tallus, Pignon, parking, les plantations ont vu le jour sur notre nouvel espace salle polyvalente. Des marquages au sol et une signalisation ont été réalisés par la société BSM (Bretagne Signalisation Marquage) de Pordic permettant de sécuriser les lieux et de mieux identifier le nouveau parking. Il est rappelé que celui-ci est en sens unique avec une entrée et une sortie.



Une fresque haute en couleur

Valérie Ramoné, 1^{ère} adjointe, avec l'accord du conseil municipal avait lancé le projet auprès des enseignants et des enfants d'embellir notre école primaire publique.

Nous avons fait appel à Monsieur Bertrand KERAVIS, artiste « graffeur » afin de monter ce projet pédagogique en collaboration avec les enseignants et les élèves des classes de CP au CM2 sur le thème de l'écologie et la biodiversité en lien avec le projet d'école actuel.

Des temps de tutorat par petits groupes ont été réalisés pour permettre à tous les élèves d'y participer activement.

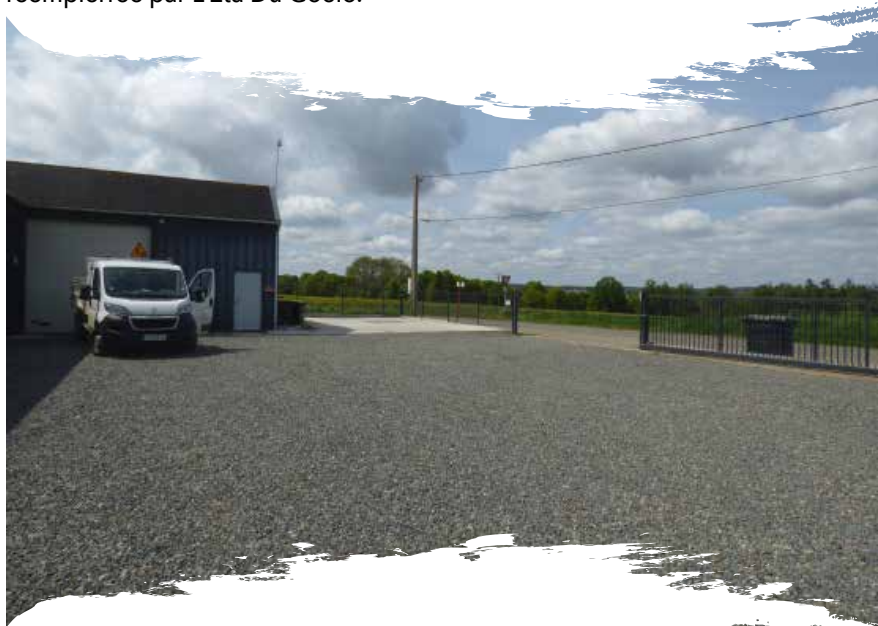
Ainsi, après cette phase de recherche collective du dessin de la fresque à réaliser, les élèves répartis par petits groupes ont assuré en collaboration avec les enseignants et l'artiste des temps pour la peindre sur certains murs extérieurs de la cour.

Ce projet artistique et culturel a été mené à bien grâce à la municipalité, aux enseignants, aux élèves de l'élémentaire (du CP au CM2) et de Bertrand KERAVIS l'artiste.

Félicitations à tous ces artistes pour cette magnifique réalisation

Le hangar communal

Pendant l'hiver, les services techniques ont réalisé quelques aménagements au niveau du hangar communal. Une dalle au pignon du bâtiment a été coulée afin de faciliter l'entretien et le lavage du matériel. La cour a été replanifiée et réempierreée par L'Eta Du Goelo.



Sacristie

La sacristie est actuellement en travaux, une première partie a été isolée, plaquée et peinte par les services techniques. L'autre partie devrait être réalisée fin d'année, un évier y sera installé. La porte donnant sur l'extérieur devrait être rénovée par Siegfried Daviau de l'entreprise *Les Bâisseurs Armoricains de Trégueux*. D'autres travaux vont suivre, comme les peintures des huisseries extérieures, quelques réparations au niveau de la toiture et autres bricoles.



Aurore ORHAN, Agent technique à la cantine et à la garderie



Outre ses « activités de bricole » comme elle aime à les qualifier et ses sorties footballistiques, Aurore Orhan est particulièrement active dans l'association binicaise Chat'Grain qui identifie et stérilise les chats errants avant de les proposer à l'adoption.

« J'adore le contact avec les enfants. Et ils me le rendent bien. »

Le parcours professionnel d'Aurore Orhan n'a pas toujours été un long fleuve tranquille. Après avoir longtemps été pompière volontaire et agente de sécurité, notamment à l'aéroport de Trémuson, elle a en effet dû se résoudre à changer de voie à la suite de problèmes de santé récurrents. Ainsi, elle occupe depuis mai 2019 un poste à temps partiel d'agent technique à la cantine et à la garderie de l'école communale.

Son intérieur traduit une véritable passion pour les animaux, le football en général et l'équipe d'En Avant de Guingamp en particulier.

« J'effectue tous les déplacements du club et ne rate pas un match au Roudourou où je me rends avec mon filleul Maxime. »

Aurore est effectivement du genre passionnée et active.

« J'aime bien être dehors, avoue-t-elle. Je ne m'ennuie jamais. J'ai toujours quelque chose à faire. »

Et pourtant, ses soucis de santé auraient pu la rendre quelque peu morose, voire soucieuse.

« Mais non, il faut au contraire bouger et ne pas déprimer. »,

Et c'est sûrement ce caractère volontaire qui a séduit le Conseil municipal lorsqu'il s'est agi, il y a quelques mois, de recruter une personne pour la cantine et la garderie de l'école.

Et le moins que l'on puisse dire est qu'Aurore est aujourd'hui totalement heureuse et épanouie dans ce travail.

« J'adore le contact avec les enfants. Et ils me le rendent bien. »

Et son art du bricolage et des travaux manuels fait merveille auprès des écoliers. Il n'est pas rare, en effet, que sous ses doigts magiques, d'un bouchon

et d'un bout de papier, naisse une magnifique abeille... Ce qui n'est pas sans impressionner son jeune « public », qui en redemande encore et toujours.

« Il y en a même qui veulent savoir si je suis là le vendredi suivant. »

En tout cas, c'est avec le sourire qu'Aurore se rend sur son lieu de travail.

« Toujours à pied. Qu'il vente, qu'il pleuve ou qu'il neige. »

Le rythme adapté de ses horaires, un soir par semaine pour la garderie et tous les midis pour la cantine, lui sied parfaitement.

« Pour moi, c'est le top. »

Pascal Le Coz

L'école Sainte Thérèse

Depuis ce début d'année 2022 nous avons poursuivi notre projet d'année :
« Comment améliorer la biodiversité à l'école ? »
en partenariat avec la maison de la Terre à Lantic.



La fabrication du composteur

Pour la 2^{ème} étape du projet, les élèves ont été sensibilisés à l'intérêt de l'utilisation du composteur. Lundi 21 février, les chantiers Leff Armor sont venus faire le montage du composteur avec les élèves des 2 classes et leur expliquer le fonctionnement. Les élèves peuvent désormais emporter les déchets organiques à l'école et ainsi contribuer à la préservation de la biodiversité.

La création du carré potager en osier

La 3^{ème} étape : le jeudi 5 mai. Après la préparation de l'emplacement, les élèves des 2 classes ont commencé la fabrication en tressant les tiges d'osier. Il s'agit d'un carré potager en bois intégral que l'on pourrait qualifier d'éphémère mais qui s'intègre parfaitement dans l'environnement de

l'école. Plusieurs plantations sont prévues par les CE CM : des plantes aromatiques, des fleurs, des radis ainsi que des courges et ce dans le but principal d'augmenter la biodiversité au sein de l'école et de fournir des ressources alimentaires aux abeilles notamment.

Les semis

Les maternelles CP ont préparé des semis en classe dans des godets. Chaque enfant a choisi une graine de fleurs : soucis, zinnia ou rose d'inde. Ils ont aussi semé des graines de citrouille, d'haricot et de salade. A l'aide d'une petite pelle chacun a rempli son pot de terreau, a mis des graines puis recouvert de terre. Lorsque les plants seront suffisamment grands, les enfants les repiqueront dans notre carré potager.

Le jardinage

Les CE CM ont réalisé leurs plantations : des plantes aromatiques, des potimarrons, des radis et des carottes. Il faudra bien arroser, surtout au début.

Dernière étape à la Maison de la Terre le 13 juin pour venir découvrir le métier d'apiculteur et le travail des abeilles.

Contacts :

Ecole Sainte Thérèse

Directrice : Véronique RULLIER

Tél : 02 96 79 31 41 - 07 69 51 26 77

Mail : contact@ecole-tregomeur.fr

Site Internet : <http://ecole-tregomeur.fr>



Prévention routière : apprendre à circuler à vélo en toute sécurité

Vendredi 29 Avril, 2 intervenants de l'unité de sécurité routière de la DDTM 22, sont venus à l'école Sainte Thérèse. Ils ont effectué une action de prévention routière pour les élèves du CP au CM2. Dans un premier temps, les élèves ont reçu une information théorique sur les panneaux de signalisation. Dans un deuxième temps, ils ont mis en pratique leurs connaissances sur un parcours de maniabilité du vélo puis un parcours de sécurité dont l'objectif était de respecter les règles du code de la route. Ils pourront mettre tout cela en application le 13 juin car les CE2 CM se rendront é vélo à la maison de la terre à Lantic.



Réalisation d'une fresque sur la façade de l'école par les élèves



Les élèves ont réalisé une fresque colorée sur le thème des végétaux et animaux. Ce projet pédagogique à l'initiative de l'APEL (association de parents d'élèves) avait pour objectif, la contribution des élèves à l'embellissement la façade de l'école tout en intégrant notre thème d'année.

Au mois de mars, avec l'aide de Guénola JOUANY, artiste plasticienne intervenante en milieu scolaire, tous les élèves de l'école, de la petite section au CM2, ont réalisé une peinture monumentale collective de toute la façade de l'école. En amont, les élèves avaient effectué des recherches en dessin sur le thème des végétaux environnementaux et fantastiques puis sur le monde animal.

Concert chœur d'écoles à Languoux.

Depuis le début de l'année scolaire, les élèves de la classe CE CM ont appris et répété un répertoire de 12 chants dont un chant anglais et un chant breton. Le jeudi 17 mai après une répétition générale avec cinq autres écoles du département, ils ont présenté un concert à Languoux. Les familles ont été enchantées et ont repris certaines chansons avec les enfants.

Pour terminer l'année, il nous reste la journée sportive inter écoles à Lanvollon.

Rentrée scolaire 2022-2023

- Kermesse et accueil des nouveaux parents à la fin septembre
- Accueil des tout petits : un mardi par mois de 17h45 à 17h30.

L'école publique

Inscription / renseignements :

Tel : 02 96 79 46 23

Mail : ecole.0220383x@ac-rennes.fr

Directeur : Franck Couturier

Une fresque haute en couleur

Pendant plusieurs semaines, Bertrand Keravis, artiste graffeur de Saint-Brieuc, est intervenu à l'école de Trégomeur pour mener un travail de peinture à la bombe sur les murs de l'école.

Tous les élèves du cycle 2 et du cycle 3 ont été sollicités pour la réalisation de plusieurs fresques : recherche du thème dans un premier temps dans les classes, préparation des dessins et ensuite, peinture sur les murs avec l'utilisation de bombes de peinture. Le professionnalisme de Bertrand Keravis a permis une utilisation sécurisée et raisonnée de cette peinture.

Tous les élèves et l'équipe pédagogique sont maintenant fiers du travail réalisé, visible dès l'entrée dans l'école : la cour est embellie par des fresques colorées pour la plus grande joie de toutes et tous.

Toute l'équipe pédagogique remercie Bertrand pour son travail auprès des élèves et la municipalité qui a soutenu et accompagné ce projet.

Tous en forme

Que de questions pendant cette semaine !!

Combien y a-t-il de triangles dans ce rectangle ?

Combien y a-t-il de cubes dans cette construction ?

Comment construire un pavé avec des cubes ?

Pour répondre à toutes ces questions, on réfléchit ensemble en manipulant !!

Magali et Alexandre ont engagé leurs classes dans plusieurs projets mathématiques cette année : le Mathador et la semaine des mathématiques.

Le Mathador est un jeu proche du «Compte est bon». En concurrence avec plusieurs autres écoles lors de défis hebdomadaires, l'école de Trégomeur excelle dans la recherche mathématique !

La semaine des mathématiques a été l'occasion de consacrer un temps encore plus important pour la recherche et le plaisir des maths !



Le jardin pédagogique

Tous les élèves de l'école vont pouvoir apprendre à planter, arroser et observer ! Les élèves de la classe maternelle d'Isabelle ont profité des beaux jours pour effectuer les premières plantations. Tous les enfants sont ravis car ce jardin est visible dès l'entrée dans l'école et tous les parents peuvent venir l'admirer. L'aide de plusieurs papis de l'école a été importante pour préparer la terre : toute l'équipe pédagogique les remercie.



Voyage au ski

Du dimanche 2 janvier au vendredi 7 janvier, les 27 élèves du CE2, CM1 et CM2 de la classe de Magali et d'Alexandre se sont rendus à Ascou-Pailhères, dans les Pyrénées Ariégeoises.

Dépayement assuré pour tous les élèves qui ont profité de la neige, tombée en abondance cette année !

Au programme de la semaine, du ski et la découverte du milieu montagnard. Alexandre était en charge, tous les jours, des apprentissages scolaires; des moniteurs ESF prenaient ensuite en charge les élèves pour l'apprentissage du ski. L'accompagnement des enfants le matin et le soir était assuré par Camille, Henry et les enseignants. Une animatrice du centre était également présente pour assurer le bon fonctionnement du séjour.

Les élèves garderont forcément un excellent souvenir de ce séjour, synonyme de découverte pour beaucoup d'entre eux. Toute l'équipe remercie tous les partenaires de l'école qui se sont associés pour permettre la réalisation de ce projet.



Reprise du Garage Peugeot par Anthony Prigent Sous le signe de la continuité



Anthony et Véronique (ici avec avec les deux carrossiers-peintres Pascal et Dimitri) habitent à Gommenec'h mais leurs trois enfants ont suivi leur scolarité à Trégomeur. La vie et l'ambiance générale de la commune « très sympa » qu'ils connaissent bien, ont joué un rôle non négligeable dans leur choix de reprendre le garage de Pascal Delamarre.

En février dernier, l'émblématique propriétaire du garage Peugeot* de Trégomeur Pascal Delamarre a glissé les clés de son entreprise entre les mains d'Anthony Prigent. Un passage de témoin placé sous le signe de l'émotion bien sûr, mais également de la continuité. Le tout nouveau gérant connaît en effet très bien l'endroit puisqu'il y est mécanicien depuis six ans.

« Être mon propre patron? À vrai dire je n'y pensais pas trop, avoue Anthony Prigent. Mais Monsieur Delamarre m'a donné confiance en moi et m'a proposé de reprendre son affaire. Je me suis alors dit que c'était sûrement le bon moment. »

Et c'est ainsi qu'il s'est retrouvé à la tête du garage Peugeot de Trégomeur, à tout juste 36 ans.

La transmission s'est faite en douceur et Anthony entend bien jouer la carte de la continuité.

« Nous faisons toujours l'entretien de véhicules de toutes marques mais nous sommes tout de même spécialisés en voitures et utilitaires Peugeot, précise-t-il. On est d'ailleurs réparateurs agréés par la concession Peugeot de Saint-Brieuc. Et, par principe, nous ne dépassons pas nos champs de compétences. »

Ils sont maintenant cinq à travailler avec lui rue de l'Argoat : deux mécaniciens ; Adrian et Gwendal qui vient tout juste d'arriver ; deux carrossiers-peintres ; Pascal et Dimitri ; et Véronique, sa compagne, qui a en charge l'accueil et l'administration.

Passionné de tout temps par l'automobile, Anthony s'est vite orienté vers un CAP mé-

canique qu'il a préparé au lycée Chaptal de Saint-Brieuc. Il a poursuivi son cursus par un Bac pro avec une intéressante option complémentaire « Maintenance des moteurs diesel ».

Peu après, c'est l'alternance qui le voit suivre des cours théoriques à l'ISTA de Ploufragan et effectuer un travail plus pratique à la concession Citroën de Guingamp où il acquiert une belle expérience. Il y deviendra technicien-expert Citroën.

« Je suis resté onze ans là bas. »

Son chemin professionnel le conduit ensuite à Étables-sur-Mer puis chez Mercedes à Saint-Brieuc.

« Je voulais voir d'autres horizons. »

Puis, il y a six ans maintenant, Pascal Delamarre l'accueille dans son équipe. La suite, on la connaît. Et tout semble se passer au mieux pour le tout nouveau patron.

« La clientèle, essentiellement locale, est en effet restée fidèle », se réjouit-il.

* Anthony Prigent est le cinquième repreneur du garage. Celui-ci est présent à Trégomeur depuis plus de cinquante ans. Pascal Delamarre en avait pris les rênes en 2001.

Pascal Le Coz



Contacts

Garage Prigent Peugeot
Anthony Prigent
Mécanique automobile, carrosserie,
peinture, vente de véhicules neufs et
d'occasion.
Station service.
35, rue de l'Argoat
22590 Trégomeur
02 96 79 01 09
ggeprigent.peugeot@orange.fr
Du mardi au samedi de 7h30 à 12h30
et de 14h à 18h30.
Fermé le lundi.

L'Entente Sportive Trégomeuroise

Après deux saisons stoppées prématurément par la Covid-19, la saison 2021/2022 a enfin pu aller au bout pour le plus grand bonheur des membres du club et de ses sympathisants.



Après presque un an sans compétition, les seniors de l'EST ont enfin repris la compétition non sans quelques difficultés. Un début compliqué avant une belle dynamique retrouvée sur le terrain comme aux abords de ce dernier. Une belle phase retour (seulement 2 défaites contre les deux premiers) permet à l'équipe de finir 6^{ème} de leur championnat de D3 district ce qui est de bon augure pour la saison à venir puisqu'en plus de bons résultats, l'ambiance était au rendez-vous.

Côté extrasportif, plusieurs événements ont été organisés par le club (soirée théâtre, bourse puériculture, vente de bière et repas à emporter) durant cette saison, et plusieurs seront réalisés lors de la saison prochaine dans lesquels, espérons nous, vous voir nombreux.

Comité des fêtes

L'année 2020 et 2021 ont été marquées par cette crise sanitaire sans précédent. Cela nous a malheureusement empêchés de nous rassembler autour d'un repas moules frites et notre feu d'artifice traditionnel qui devenaient un grand succès.

Après une réunion pour rassembler et remotiver les membres du comité, car sans eux, il n'y aurait pas de manifestations. Je les remercie pour leurs engagements. Nous avons décidé de repartir sur notre repas moules frites avec Bal et feu d'artifice. (Feu d'artifice, repas moules frites et bal auront lieu le samedi 9 juillet à partir de 19h30)

Cette année le feu d'artifice sera encore plus beau car des jeux de lumière

viendront s'animer en fond de plan. Nous espérons et comptons sur les Trégomeurois pour venir nombreux. N'hésitez pas à inviter vos familles et amis. Ils seront les bienvenus.

Petites dates à retenir :

Notre vide grenier rencontre un franc succès depuis quelque temps et nous comptons toujours sur votre présence le dimanche 11 septembre au terrain de foot. (Restauration sur place).

« la Bande à Philo » se produira le dimanche après-midi 16 octobre 2022 à la Salle des Fêtes, spectacle proposé et organisé par le Comité Des Fêtes.

Eric LE POULIQUEN



FEU D'ARTIFICE TRÉGOMEUR

Le 09 JUILLET 2022 - 23H15
SALLE DES FÊTES au BOURG

VOS NUITS ÉTOILÉES - PLUMÉLIAU BIEUZY - www.vosnuitsetoilees.fr

L'amicale Laïque



L'Amicale laïque de l'école publique de Trégomeur est une association Loi 1901 ayant pour but de "donner des loisirs aux enfants de l'école". Elle a été déclarée le 3 février 1970, elle a donc plus de 50 ans d'existence !

L'Amicale aujourd'hui c'est 2500 euros de financement par an pour les sorties scolaires, la moitié du financement d'un voyage au ski tous les 3 ans, mais c'est aussi et surtout une kermesse, un arbre de Noël et ses cadeaux, un repas convivial à la salle polyvalente qui réunit toute la commune, une bonne équipe qui oeuvre toute l'année pour financer des activités pédagogiques.

Après une période de covid qui a privé les enfants de 2 kermesses, celle-ci a

fait son retour le 25 juin dernier. Les 2 années qui viennent de s'écouler ont vu les effectifs du groupe fondre de 18 à 12 personnes, et malgré quelques recrutements, l'Amicale peine à maintenir un effectif suffisant.

Le bureau actuel a fait son temps, il est temps de le renouveler !

6 personnes (président / vice-président / trésorier / trésorier adjoint / secrétaire / secrétaire adjoint) composent le bureau, l'Amicale invite les parents à s'impliquer pour leurs enfants, à constituer une équipe, à se faire connaître comme volontaire pour rejoindre et faire vivre l'association. L'élection du prochain bureau se fera lors de l'Assemblée Générale de l'association en Octobre.

Contactez l'amicale :

Vous pouvez contacter l'Amicale par email à amicale.tregomeur@gmail.com, il existe également une page Facebook à suivre absolument : facebook.com/amicaletregomeur

L'actuel bureau de l'amicale

Audrey Corbel (présidente) Ludovic Toupin (vice-président)
Matthieu Rémond (trésorier)
Céline Labbé (trésorier adjoint)
Camille Hue (secrétaire)
Laurent Di Pasquale (secrétaire adjoint)
amicale.tregomeur@gmail.com

Le Club des Mégalithes

Depuis Mars 2020, la Covid 19 nous a imposé une période de confinement, qui du fait de cet isolement était psychologiquement difficile à vivre pour beaucoup d'entre nous.

Le club des Mégalithes remercie vivement les 86 personnes qui ont participé au repas « Jambon à l'Os » du 03 Avril 2022 (39 adhérents et 47 non adhérents), dans une ambiance familiale et conviviale.

D'autres part à la suite de notre assemblée générale du 27 Février 2022, nous sollicitons particulièrement les retraités et futurs retraités de la commune, car depuis 2019 nous n'avons plus de nouvelles inscriptions (2 en 2022), entraînant irrémédiablement une chute de nos adhérents (48 en 2022 contre 73 en 2019). Nous proposons actuellement des jeux de sociétés, des jeux de cartes et boules (2 fois par mois d'Octobre à Mars, et, 1 fois par mois d'Avril à Septembre (suivis d'un Goûter offert par le club). Le club organise des repas « ouvert à tous », des repas Grillades et Langue de bœuf pour les adhérents, ainsi que des goûters améliorés pour la galette des rois, pour

la chandeleur, et la bûche de Noël, (un ballotin de chocolats est offert aux adhérents pour la nouvelle année. Les activités « Canevas/Broderies » et « Tarot » proposés en 2019 ont été perturbés par les différentes périodes de confinement « Covid ». D'autre part on nous demande d'organiser un groupe « Marche/santé ». Afin de prévoir la mise en place de ces nouvelles activités, nous demandons aux personnes qui seraient intéressées, de nous en faire part, en prenant contact avec l'un des membres du conseil d'administration (voir ci-après).

Bien entendu, en fonction des réponses obtenues, le devenir de certaines activités pourrait être remis en cause. Nous vous remercions de bien vouloir apporter la plus grande attention à notre appel et ainsi nous permettre d'assurer la pérennité du club dans les meilleures conditions possibles.

Très sincères salutations à tous,

Pour le conseil d'administration :

Yvon Rémond / 06 88 90 28 57
Le conseil d'administration en 2022 :
Président : Yvon Rémond ; Trésorière : Liliane Léculyer ; Trésorier-adjoint : Rolland Hillion ;
Secrétaire : Marylène Manac'h ;
Secrétaire-adjointe : Marie-Annick Philippe ;
Membres : Marie-Louise Hillion ; Monique Quettier ; Annie Rémond ; Eliane Thomas ; François Léculyer ; Annick Duchemin ; Sylvie Fromage ; Daniel Fromage ; Jean-Yves Burel



LEFF ARMOR LAURÉATE AU DISPOSITIF OUI PUB, INVERSE DU STOP PUB

«Pas de gaspillage papier à Leff Armor
communauté : la publicité, c'est
uniquement pour ceux qui la veulent»



Une part significative des publicités sont jetées sans être lues

Leff Armor porte une politique forte en matière d'environnement : préservation de la ressource en eau, prévention et gestion des déchets, GEMAPI... la volonté des élus de Leff Armor est d'être pleinement acteur vers la transition écologique, nouveau modèle économique et social, dans le respect du développement durable. Depuis 30 ans, la Communauté de communes travaille à la sensibilisation de la gestion des déchets.

Pour poursuivre dans cette voie, Leff Armor a candidaté à l'appel à manifestation d'intérêt « OUI Pub » permettant d'expérimenter une inversion du système en matière de distribution des Imprimés Publicitaires Sans Adresse (IPSA). Ce dispositif vise à limiter la distribution d'imprimés publicitaires non adressés à compter du 1er septembre 2022.

Pour l'utilisateur, le procédé est simple : pour celui qui ne veut plus les publicités, les boîtes à lettres sans autocollant ne seront pas distribuées. Pour celui qui veut continuer de recevoir les publicités, il peut bénéficier d'un autocollant OuiPub ou le fabriquer lui-même. C'est l'inverse de Stop pub.

L'autocollant sera disponible sur demande dans les services publics (Accueil Leff Armor à Blanchardeau, mairies, France services...)

L'objectif premier de ce dispositif « Oui Pub » est la lutte contre le gaspillage papier. Consciente de l'impact économique, social et sociétal de cette démarche innovante; Leff Armor s'engage pour une publicité plus responsable et une société plus sobre.

A SAVOIR !

A Leff Armor : 400 tonnes de papiers seraient épargnées du traitement de déchets.

Selon l'Adème : 14Kg/habitant et par an d'IPSA soit plus de 8% du volume de papiers.



1 arbre permet de fabriquer **42.5Kg de papier**. Pour une famille de 4 personnes, la publicité reçue équivaut à un arbre et demi.



2 000 L d'eau pour faire **un kilo de papier** soit pour une famille de 4 personnes, l'équivalent de **630 baignoires** pleines d'eau.

Source : Ademe

Planning des mois de juillet et août

Semaine paire	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	Trévélec	Le Merzer	Cohiniac	Pléguien	Plouagat
Semaine Impaire	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	Châtelaudren PEM	Boquého	Bringolo	Plerneuf	Lanvollon
	Tressignaux	Saint-Fiacre	Saint-Gilles-Les-Bois	Plouvara	

dans vos démarches administratives

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

France services

Itinérance France services : permanences dans votre commune

Retrouvez le planning sur www.leffarmor.fr rubrique France services ou prenez rendez-vous au 06 75 47 30 57

Maisons France services :

Plélo - 02 96 79 53 53
Lundi 10h-16h / Mardi & jeudi : 9h-12h / Mercredi : 10h-12h et 14h-18h / Vendredi : 9h-12h et 14h-17h

Plouha - 02 52 70 09 90
Lundi 10h-17h / Mardi & jeudi : 9h-12h et 14h-19h / Mercredi : 9h-17h30 / Vendredi : 9h-12h et 14h-17h / Samedi : 9h-12h

pour prendre en main vos outils numériques

Médiacentre

Médiation numérique

Horaires :
Mercredi : 14h-18h
Jeudi, vendredi et samedi : 9h-12h et 14h-19h

Contact :
02 96 79 74 64
mediacentre@leffarmor.fr

Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.

- Aérez au moins 10 min. par jour**
- Faites vérifier et entretenir : chaudières et chauffages chaque année avant l'hiver**
- Utilisez dehors : appareils de cuisson (braseiro, barbecue) et groupes électrogènes**
- Respectez le mode d'emploi des appareils de chauffage et de cuisson**

GENDARMERIE NATIONALE

Communauté de brigades de CHATELAUDREN-PLOUAGAT

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

HORAIRES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE et JOURS FERIÉS
8H00 - 12H00	CHATELAUDREN	CHATELAUDREN	CHATELAUDREN	CHATELAUDREN	LANVOLLON	CHATELAUDREN	CHATELAUDREN 09h00 - 12h00
14H00 - 18H00	CHATELAUDREN	LANVOLLON	CHATELAUDREN	CHATELAUDREN	CHATELAUDREN	LANVOLLON	CHATELAUDREN 15h00 - 18h00

Brigade de CHATELAUDREN	02 96 74 10 17
Brigade de LANVOLLON	02 96 70 00 18

En cas d'urgence : composez le 17

Remise des prix Concours photo de Trégomeur

1^{er} prix >
Les lauréats accompagnés de leur famille,
manque Sophie Hamon, la commission communication

**Lundi 23 mai avait lieu la remise des prix du
Concours photo « La commune de Trégomeur
à travers votre regard ».**

De janvier à septembre 2021, la municipalité, à l'initiative de Florence Travert et de la commission Communication, proposait de participer au 1^{er} concours photo. 25 clichés ont été reçus. Les lauréats ont apprécié parcourir la commune pour trouver « le bon sujet ». 3 prix ont été décernés par le jury ainsi qu'un prix supplémentaire « coup de cœur ».

1^{er} prix : Jean-Marie Gautier, pour son jeu d'ombre du clocher sur la mairie, il gagne un bon d'achat d'une valeur de 50 €.

2^{ème} prix : Sophie Hamon, pour son paysage avec champ de coquelicot, elle gagne un bon d'achat d'une valeur de 40 €.

3^{ème} prix : Chloé Levillain, pour ses « demoiselles des champs » (bottes de paille), elle gagne un bon d'achat d'une valeur de 30 €.



Le coup de cœur a été attribué à Maryvonne Hery pour son petit pont enneigé, elle gagne un bon d'achat d'une valeur de 20 €.

L'ensemble des clichés illustre le bulletin municipal, le site internet à venir et sert à tout autre besoin de communication de la commune.

Toutes nos félicitations aux lauréats et nos encouragements à tous les participants !

Trégomeur, d'hier et d'aujourd'hui...



1455 >



2022 >

Dans l'esprit de poursuivre l'évocation photographique de Trégomeur, la Commission Communication (du conseil municipal) lance un appel aux habitants qui possèdent de vieux clichés (voire de vieilles cartes postales) de la commune : apportez-les à la mairie ! Ils seront scannés afin d'être publiés dans une prochaine édition du «Trégomeur Infos». Merci d'avance à toutes et tous !

Courgettes farcies



4 personnes
Temps de préparation : 20 min
Temps de cuisson : 50 min

Ingrédients :

- 2 gousses d'ail 1 oignon
- 1 cuillère à café d'herbe de Provence
- 1 boîte de tomates pelées (soit 480g)
- 250g de bœuf haché
- 10g sucre
- 1 cube de bouillon
- Gruyère râpé
- Sel Poivre

Préparation

- Préchauffer le four à 180°C
- Éplucher l'ail et l'oignon
- Hacher l'oignon et l'ail
- Couper les extrémités des courgettes
- Couper les courgettes en deux dans le sens de la longueur
- Épépiner les courgettes avec une cuillère
- Creuser les courgettes
- Détailler sa chair en petit cube
- Dans une sauteuse faites chauffer l'huile d'olive
- Faire revenir l'oignon et l'ail
- Ajouter le bœuf haché tout en remuant pour bien égrèner la viande
- Ajouter les tomates pelées, le sucre, les herbes de Provence, le cube de bouillon et la chair de courgettes
- Laisser mijoter le tout 15min à feu moyen
- Assaisonner
- Beurrer un plat à gratin
- Déposer les courgettes côte à côte
- Les remplir de la préparation
- Parsemer de Gruyère râpé
- Enfourner 30 min
- Déguster

BON APPETIT

Elisabeth THEFFO
l'atelier cuisine Elisabeth

<http://www.facebook.com/groups/389017444859247/>

Envoyez votre recette préférée à tregomeurinfo@gmail.com, avec une photo. Nous la publierons dans un prochain numéro.

TREGO MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8
A								
B					■			
C		■		■				
D						■		■
E			■					
F								
G			■				■	
H								■

HORIZONTALEMENT

- Arrase les talus de Trégomeur... et d'ailleurs.
- Capitale du Pérou. Grosse barrique.
- Allégresse.
- Très frisé.
- Utile au dessinateur. Carrément oubliée.
- Deux côtés de ces triangles sont de même longueur.
- Phonétiquement enlevé. Heures Non Ouvrables.
- Lieu-dit de Trégomeur.

VERTICALEMENT

- L'un des fondements de la démocratie.
- C'est le rapport de la circonférence du cercle et de son diamètre. Parfois du cœur.
- Bonne camarade.
- Associé au fla, ça peut envoyer du son !
- Celle de Michao est très célèbre en Bretagne !
- Objet volant non identifié anglais. Petit village de plateau à la Réunion.
- Pays européen.
- Belle saison. Levant.

	A	B	C	D	E	F	G	H
1	C	I	T	Y	P	A	R	C
2	I	■	S	E	R	R	E	■
3	N	■	E	N	E	R	V	E
4	E	S	T	■	C	I	E	L
5	M	I	S	S	I	V	E	S
6	A	N	E	■	T	E	■	A
7	S	U	■	R	E	E	L	■
8	■	S	O	N	■	S	E	S

Solution du bulletin de décembre 2021

L'ensemble du conseil municipal vous souhaite un bel été

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Denis MANAC'H

COMMISSION DU BULLETIN MUNICIPAL : Denis Manac'h, Valérie Ramoné, Nicolas Le Gonidec, Bertrand Renier, Florence Travert, Richard Le Carré, Denis Le Buhan, assistés de Catherine Morin et Valérie Menou.

RÉDACTION : Commission du bulletin municipal - Pascal Le Coz journaliste indépendant.

PHOTO DE COUVERTURE : Cliché de Sophie Hamon, 2^{ème} du concours photo

MISE EN PAGE ET IMPRESSION : RoudennGrafik

CONTACTS : Mairie de Trégomeur - Tél. : 02 96 79 01 13
 E-mail : mairie.tregomeur@wanadoo.fr

